

Séance du 31 mai 2012

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 25 mai 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, MM. Millet-Barbé, Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, MM. Gastambide, Soudre, Mme Capdevielle, M. Aguerre, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Dumas à M. Millet-Barbé ; Mme Doucet-Joyé à Mme Touraton ; Mme Salducci à Mme Demont ; M. Etcheto à Mme Capdevielle.

**EXCUSEES** : Mmes Pibouleau-Blain, Loupien-Suarès.

**SECRETAIRE** : M. Jaussaud.

M. Gastambide présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : PATRIMOINE IMMOBILIER** - Ecole élémentaire Aristide Briand - Réfection de la couverture - Autorisation du dépôt d'une déclaration préalable de travaux.

Le bâtiment bas de l'école élémentaire Aristide Briand a été construit en 1976. Sa couverture, constituée de plaques ondulées en amiante ciment recouvertes de tuiles canal, est d'origine.

Des infiltrations endommageant les salles de classes lors de chaque épisode pluvieux, la ville de Bayonne va entreprendre les travaux de dépose du dispositif existant, puis de mise en place d'une couverture parfaitement adaptée, isolée thermiquement et répondant aux normes actuelles.

Compte tenu des modifications de formes et de teintes, cette intervention nécessite l'octroi d'une autorisation préalable.

En conséquence, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer, au nom de la Ville de Bayonne, la déclaration préalable de travaux correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.